



SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

DOT Colis IDF

juillet 2013

Schéma directeur : Le volet ASF signé

Vous venez de recevoir une copie de l'accord sur l'Accompagnement Social et Financier qui vient d'être signé par la CFDT dans le cadre du déploiement du Schéma Directeur. Bien entendu, cela n'a pas dû vous surprendre puisqu'on vous a tenu au courant tout le long du processus de négociation. Si des organisations syndicales non signataires se mettent à raconter des craques, cela ne nous regarde pas. Et pour cause ! Des invectives mêlées d'anathèmes sont déjà lancées contre la CFDT dans les ACP et même dans les PFC. Rappelons toutefois qu'un accord qui ne tient pas la route peut être dénoncé dans les huit jours qui suivent sa signature. En ce qui concerne l'ASF, aucune OS n'a fait valoir son droit d'opposition à l'accord. Comprenez qui pourra !

Ce que la CFDT a obtenu pour tout le personnel

La CFDT a pesé de tout son poids dans les négos.

Nous nous sommes battus dès les premiers jours de négociation pour un ASF décent et c'est ce que l'on a obtenu. Si pour certains syndicats les bilatérales ne sont pas de vraies instances de négociation, pour la CFDT, elles font partie tout comme les plénières, des principes de concertation et de négociation en vigueur à La Poste. Nous n'avons pas négocié « *en catimini dans le bureau du patron* » comme l'écrit le syndicat SUD. Nous avons fait notre travail de syndicalistes comme nous savons le faire : **négocier pour obtenir des résultats.**

Indemnités :

- ▶ Transfert d'activité 1100€
- ▶ Changement de fonction 1500€
- ▶ Mobilité du tri vers la livraison 2000€
- ▶ Changement de processus 700€
- ▶ Socle minimum schéma directeur 400€
- ▶ Mobilité géographique :
 - De 5 à 10km ou 10 à 15 min 200€
 - De 11 à 15 km ou de 16 à 30 min 500€
 - De 16 à 30 km ou 31 à 45 min 1100€

Autres mesures :

- ▶ Participation financière au permis de conduire 1500€
 - ▶ Un nombre de 80 promotions minimum
 - ▶ Un plan de comblement de 100 emplois supplémentaires
-



Commission de suivi de l'accord : Puisque vous avez l'accord en main, faites-nous remonter vos remarques et nous nous ferons un devoir de les soumettre à la direction et obtenir des corrections. Sachant que seuls les signataires participeront à la commission, nous sommes les seuls légitimes pour vous apporter des réponses.

Entre légitimité et trahison

Encore une fois, les loups sont sortis du bois pour hurler après cette signature comme ce fut le cas, lors de la signature du Plan de Livraison. On finit par connaître leur reflexe. Hurler pour ne rien dire de sérieux si ce n'est pour critiquer et dire tout et son contraire. Pour certains, la CFDT aurait « *la signature facile et rapide* », et pour d'autres, nous sommes des « *sociaux traîtres* ». Sans parler de ceux qui nous enlèveraient même le droit de négocier et d'obtenir des résultats pour le personnel. Dans ce cas, rappelons à nos camarades que la CFDT est deuxième OS sur l'ensemble de la DOT Colis à 23,90% et première OS dans les ACP et la petite DOT à plus de 29%. En aucun cas, la légitimité ne peut nous être contestée quand il s'agit de signer ou de ne pas signer des accords.

Une mise au point

Certes, le Schéma Directeur ne nous enchante guère. On l'a dit et écrit. Mais s'agissant de l'accompagnement financier et le reclassement du personnel, nous avons joué pleinement notre rôle. Pour notre syndicat, les choses sont toujours claires dès le début de toute négociation. Contrairement à d'autres, la CFDT ne pratique pas un syndicalisme à géométrie variable. Nous faisons le tour des établissements pour demander l'avis du personnel, de nos sympathisants et adhérents. Ce n'est surtout pas pour faire plaisir à la direction comme le prétend la CGT dans son communiqué. La signature de l'ASF est une signature responsable, réfléchie et cohérente. Quant à ceux qui nous ont traités de « *sociaux traîtres* », nous leur répondrons une seule chose : « **Nos trahisons d'aujourd'hui seront vos acquis de demain** ». Et cette maxime ne date pas d'aujourd'hui. Rappelez-vous les accords de 1999 sur le temps de travail, les revalorisations des salaires, la promotion à La Poste, l'intéressement, les classifications, la couverture santé...

La CFDT ne pratique pas un syndicalisme à géométrie variable. Toujours cohérente, elle assume ses positions.

Votre soutien est notre force, rejoignez-nous ! Adhérez à la CFDT !



SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

Bulletin d'adhésion à la CFDT

NOM (M., Mme, Mlle)..... Prénom..... Date de naissance.....

Adresse personnelle.....

Code postal Ville.....

Etablissement..... Ville.....

Niveau de fonction..... Salaire net imposable..... Indice brut.....
ou grade de reclassement

J'adhère au syndicat CFDT SF3C, affilié à la Fédération Communication, Conseil, Culture.

Je souhaite un paiement automatisé des cotisations tous les mois. Je joins un relevé d'identité bancaire ou postal.

Date..... Signature :

**S'engager
pour chacun,
agir pour tous**

cfdtsf3c.org

SYNDICAT FRANCIEN COMMUNICATION CONSEIL CULTURE
23 rue d'Alleray 75015 PARIS
Tél : 01 40 29 82 00
Fax : 01 40 29 82 10
contact@cfdtsf3c.org